

Hommage appuyé à mon frère Déogratias MUSHAYIDI, le « Mandela » du peuple rwandais

par Joseph MATATA, Coordinateur du Centre de Lutte contre l'Injustice
et l'Impunité au Rwanda (CLIIR), Bruxelles le 18/03/2011

Si je n'avais pas rencontré MUSHAYIDI pendant mon existence sur cette terre, je n'aurais jamais su ce que signifient ces hommes que l'humanité considère comme « **le sel de la terre** ». Ces êtres exceptionnels qui libèrent les consciences et les peuples, qui rétablissent la vérité, la justice, la paix et la dignité Humaine sur notre terre saccagée par des dictateurs créés et/ou soutenus par certains prédateurs internationaux.

Ces hommes, qui se sacrifient pour une cause juste et noble jusqu'à le payer de leur vie, sont des justes considérés souvent comme des « utopistes » par les tenants de la realpolitik. Mais ce sont justement ces « utopistes » qui ont changé le Monde à des époques différentes. Il s'agit des combattants de la liberté et de la dignité comme GANDHI, MANDELA ou Martin Luther KING. Dans son livre « Combats pour la liberté » (publié en 1958), Martin Luther KING a décrit l'attitude que les opprimés doivent adopter pour se libérer :

*« Accepter passivement un système injuste, c'est en fait collaborer avec ce système. L'opprimé devient par là aussi pêcheur que l'opresseur. Ne pas collaborer au mal est une obligation morale, au même titre que collaborer au bien. **L'opprimé ne doit jamais laisser en repos la conscience de l'opresseur.** La religion rappelle à tout homme qu'il est "**le gardien de son frère**". Accepter passivement l'injustice - la ségrégation - revient à dire à l'opresseur que ses actes sont moralement bons. C'est une façon d'endormir sa conscience. Dès cet instant, l'opprimé cesse d'être le gardien de son frère. L'acceptation, si elle est souvent la solution de facilité, n'est pas une solution morale : c'est la solution des lâches ».*

MUSHAYIDI a refusé d'être lâche. Il s'est sacrifié comme un « Mandela » pour libérer son peuple de la peur. Il a pris ses responsabilités pour être « **le gardien de son peuple (rwandais)** ».

Tout comme Nelson MANDELA fut condamné par le régime de l'Apartheid en Afrique du Sud, mon frère MUSHAYIDI a été kidnappé au Burundi et déporté vers le Rwanda le 05/03/2010. Le vendredi 17/09/2010, la Haute Cour de la République Rwandaise de Kigali l'a condamné à passer le reste de sa vie en prison. Des sept chefs d'inculpation pour lesquels il était poursuivi, la Cour a retenu trois: "*fausse déclaration pour l'obtention d'un passeport burundais, propagation de rumeurs incitant à la désobéissance civile et recrutement d'une armée pour agresser le pouvoir en place*". Tout comme sous la dictature allemande des nazis d'Adolf HITLER ou sous la dictature soviétique de Joseph STALINE, les tribunaux sont des instruments du Dictateur destinés à détruire les opposants et les autres leaders d'opinion pour mieux opprimer et piller le peuple pris en otage. Ce sont **des tribunaux injustes** comme le décrivait Monsieur DERJAVINE, cité par **Alexandre SOLJENITSYNE** dans son livre « **L'Archipel du Goulag** »¹ :

***Un tribunal injuste est pire qu'un voleur.
Là où dorment les lois, ennemis sont les juges.
Les simples citoyens ont perdu tout refuge,
Les voici sans recours, devant l'exécuteur.***

¹ La citation « Un tribunal injuste est pire qu'un voleur » de DERJAVINE est tirée de la page 216 du livre de l'écrivain russe Alexandre SOLJENITSYNE intitulé « **L'archipel du Goulag** » et publié aux Editions du Seuil en 1974.

Effectivement, la Haute Cour de la République de Kigali est **un tribunal injuste** puisque Déo MUSHAYIDI est emprisonné arbitrairement comme bon nombre des opposants politiques au président Paul KAGAME. Son seul crime est d'avoir exercé ses droits politiques et civils garantis par la Constitution rwandaise ainsi que les conventions internationales signées par le Rwanda.

En plus de ses droits et ses libertés garantis par la législation rwandaise, Déo MUSHAYIDI a également exercé ses droits naturels que la Déclaration Universelle des Droits de l'homme garantit à chaque citoyen de la terre. L'article 2 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 énumère les **quatre droits naturels de l'homme** : « *Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression* ». On peut estimer que la désobéissance aux lois dans un but d'intérêt général est une forme de « *résistance à l'oppression* » et donc une expression de ce droit naturel et imprescriptible. Le droit de résister à l'oppression, exercé collectivement comme avec la désobéissance civile, est une expression de la société. Cependant, il ne s'exerce pas sans faire grincer des dents de ceux qui sont visés ou se sentent visés – comme si, pour ces derniers, toute avancée du droit était une perte de bien ou de pouvoir personnel.

Ceux qui traitent MUSHAYIDI de « Mandela » du Rwanda savent de quoi ils parlent : ce sont ceux-là même qui connaissent sa profonde souffrance. En effet, comme des millions d'autres rwandais, MUSHAYIDI est un véritable rescapé des violences politico-ethniques qui ont endeuillé le Rwanda contemporain. En particulier, en tant que tutsi, il a connu une tragédie familiale qui peut se résumer comme suit : « **Son père a été tué par des hutus trois mois avant sa naissance en 1961. Il est donc né dans les ruines de la maison familiale détruite pendant les violences ethniques de la révolution de 1959. Sa vieille mère et ses deux sœurs aînées ont été massacrées en 1994 avec leurs enfants pendant le génocide rwandais à l'époque où il représentait le FPR en Suisse** ».

Malgré cette mort violente de ses proches parents au moment où le gouvernement rwandais était de leadership hutu, MUSHAYIDI n'a pas hésité à dénoncer le FPR, mouvement politico-militaire de leadership tutsi. En l'occurrence, il est co-auteur du Mémoire intitulé « Génocide rwandais : le Peuple crie justice » adressé au Conseil de sécurité de l'ONU en 2008. Ce document livrait une lecture plus large de la tragédie rwandaise en dénonçant également les crimes de masse commis par le FPR qui les a préparés en Ouganda et exécutés au Rwanda (avant de les prolonger au Congo comme l'a indiqué le récent Rapport Mapping de l'ONU sur la RDC publié le 1^{er} octobre 2010). MUSHAYIDI a donc dénoncé ces crimes bien avant le Rapport Mapping.

Par ailleurs, malgré la mort violente des siens, MUSHAYIDI a toujours collaboré avec ses compatriotes Hutu et Twa dans les différents mouvements politiques qu'il a rejoints ou cofondés depuis le 22 février 2001. Il a toujours milité en faveur du **Dialogue inter-rwandais et de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation**. Ce sont les principaux instruments politiques qu'il a toujours privilégiés. Sa philosophie politique ne lui permettrait pas de sombrer dans un quelconque terrorisme. C'est un homme qui assume et revendique toujours ses actes. Au cas où il serait amené à poser un acte violent, il aurait le courage politique d'assumer et de revendiquer cet acte.

Comme le sud-africain Nelson MANDELA a vaincu l'apartheid, le « Mandela » rwandais rêve de vaincre les démons ethniques et créer un pays viable pour tous les citoyens du Rwanda et de la Région des Grands Lacs Africains. C'est pour éviter à tout rwandais une

tragédie semblable à la sienne que Déo MUSHAYIDI a évolué dans plusieurs formations politiques susceptibles de libérer le Rwanda de l'Apartheid ethnique qui le mine.

Comme Martin Luther KING, MUSHAYIDI est un non-violent qui a toujours affirmé que, dans la lutte pour la dignité humaine, l'opprimé n'est pas obligatoirement amené à succomber à la tentation de la colère ou de la haine. Répondre à la haine par la haine, ce serait augmenter la somme de mal qui existe déjà sur notre terre. Quelque part, dans l'histoire du monde, il faut que quelqu'un ait assez de bon sens et courage moral pour briser le cercle infernal de la haine. MUSHAYIDI est ce quelqu'un qui fonde son existence sur l'amour de son peuple qu'il s'emploie à libérer du joug du FPR dont il fut pourtant le représentant en Suisse pendant 4 ans.

Déo MUSHAYIDI est président du Pacte de Défense du Peuple (PDP) depuis novembre 2008. **C'est un des rares rescapés tutsis qui a osé rompre avec le FPR (Front Patriotique Rwandais) dont il a dénoncé les crimes, la corruption et les dérives antidémocratiques.** Le régime du FPR le diabolise en le traitant de terroriste qui serait impliqué dans les attaques aux grenades survenues au Rwanda depuis quelques mois. M. MUSHAYIDI est un opposant politique crédible et reconnu comme tel par la majorité des rwandais qui le connaissent bien. Tous les prétextes sont bons pour le régime dictatorial du général Paul KAGAME, président du Rwanda, pour se débarrasser de ses opposants politiques réels ou supposés comme MUSHAYIDI.

Comme Nelson MANDELA et ses compagnons de lutte en Afrique du Sud ont vécu le calvaire de tout combattant pour la liberté et la dignité, **MUSHAYIDI a déjà écrit une page importante de l'histoire du Rwanda et continuera de marquer l'évolution politique de son pays.** Tout comme les autres martyrs de la démocratie au Rwanda que sont Monsieur André Kagwa RWISEREKA (Vice-Président de Democratic Green Party, assassiné le 13/07/2010 à Butare au Rwanda), Madame Victoire INGABIRE Umuhozza (Président des Forces Démocratiques Unifiées) surnommée l'« Aung San Suu Kyi rwandaise », Maître Bernard NTAGANDA (Président du Parti Social Imberakuri), Charles NTAKIRUTINKA (Secrétaire Général du Parti Démocratique pour le Renouveau, PDR-Ubuyanja, condamné à 10 ans en 2004 et emprisonné à Kigali depuis le 19 avril 2002) et Docteur Théoneste NIYITEGEKA (ancien candidat déclaré aux élections présidentielles de 2003) ! Tous ces opposants politiques sont emprisonnés arbitrairement au Rwanda.

Monsieur MUSHAYIDI est un ancien journaliste qui fut élu comme premier Président de la Maison de la presse au Rwanda. Hommage également à ses collègues journalistes assassinés (M. Léonard RUGAMBAGE du journal Umuvugizi assassiné le 24/06/2011, M. Appolo HAKIZIMANA du journal Umuravumba, assassiné le 27/04/1997) et/ou emprisonnés (Mme Agnès NKUSI UWIMANA et Saidati MUKAKIBIBI) ainsi que ceux qui ont été contraints de s'exiler (M. Jean Bosco GASASIRA, M. Charles KABONERO, Didas GASANA, Furaha MUGISHA, etc.).

Comme tous les autres justes qui se sacrifient pour une cause juste et noble, mon frère et ami Déo MUSHAYIDI est devenu non seulement « **le gardien de ses sœurs et frères du Rwanda** » mais également « **le sel du peuple rwandais** » pris en otage.

Si le président Paul KAGAME voulait se sortir vivant du chaos qu'il a créé au Rwanda et en Afrique Centrale, Monsieur MUSHAYIDI pourrait être son « **sauveteur** » le mieux indiqué, en collaboration avec tous les chefs de l'opposition démocratique incarcérés au Rwanda.

MUSHAYIDI est physiquement emprisonné à Kigali, mais il est mentalement resté libre car les graines de liberté qu'il a implanté dans chacun de nous qui l'avons côtoyé continueront de se multiplier pendant encore longtemps. Personne ne pourra plus l'emprisonner ni le tuer car, en combattant la culture du Mensonge et en se lançant dans la défense de son peuple au Rwanda, **il est devenu et restera immortel** dans la conscience de chacun de nous. Je l'ai connu comme un homme libre et je crois qu'il le restera même dans sa prison de Kigali. Même au-delà de sa mort physique, MUSHAYIDI sera toujours libre dans son âme immortelle. Qu'il puisse inspirer, avec sa soif de vérité et son courage inébranlable, les futures générations de jeunes rwandais.

Joseph MATATA, un ami qui fréquentait Monsieur Déo MUSHAYIDI depuis son arrivée en Belgique en avril 2002.